

Vol. 38, no 2, 7 septembre 2011

## Rencontre avec la direction

Éric Désilets, 3<sup>e</sup> vice-président à l'information

.....

**L**e jeudi 25 août, l'exécutif syndical a rencontré Raymond-Robert Tremblay, le nouveau directeur général, qui était accompagné de Lucie Comeau et de Denise Roy. À la demande du d.g., nous avons présenté quelques priorités du syndicat des profs. Je vous présente un résumé de nos échanges.

### 1- Le dossier du perfectionnement et de l'évaluation des enseignements

Cette année, une des principales priorités que nous partageons avec la direction est le perfectionnement des profs et l'évaluation des enseignements. Il reste à voir si nous partagerons également les décisions de la direction ou si nous déciderons de maintenir le boycottage du processus. Des rencontres entre la direction et l'exécutif sont prévues prochainement. Pour en savoir plus, lisez les prochains *Point d'ordre* et participez à la prochaine assemblée générale du 23 septembre.

### 2- La révision de la *Politique de coopération et de développement international*

L'an dernier, un comité formé de Ianick Gentes, Christine Bouffard, Luc Veillette, Luc Légaré, René Tousignant, Denis Moreau, Lucie Comeau et Philippe Mpcck a débuté le travail de révision de la *Politique de coopération et de développement international*. Nous avons partagé nos préoccupations à la direction concernant la délocalisation des diplômés ainsi que le traitement et le remplacement des profs qui sont appelés à travailler dans des pays du sud. D'autres rencontres sont prévues afin de clarifier le concept de délocalisation, qui implique de diplômer des étudiants algériens, par exemple, avec une Attestation d'études collégiales (AEC) du Cégep de Trois-Rivières sans que nous ne connaissions les conditions d'enseignement et d'apprentissage en vigueur là-bas. Jusqu'à quel point pouvons-nous « vendre » l'éducation et les diplômés qui la certifient?

### 3- Le dépôt prochain du rapport sur les TICE

L'année dernière, plusieurs profs ont participé, à la fois dans des ateliers et par des formulaires électroniques, à une consultation sur les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Nous attendons toujours le rapport final de cette consultation, et surtout, il nous semble que plusieurs besoins technologiques primaires ne sont pas comblés, par exemple l'accès aux projecteurs multimédias. La direction a affirmé qu'un plan d'action sera mis de l'avant bientôt.

### 4- Mise en œuvre du nouveau *Règlement relatif aux conditions de vie au collègue*

Le nouveau *Règlement relatif aux conditions de vie au collègue* a été adopté au Conseil d'administration le 15 juin dernier. Le syndicat des profs, par l'intermédiaire du conseil syndical, a participé à la révision du Règlement et nous sommes satisfaits du résultat final qui a tenu compte de nos recommandations. Pour la suite, nous voulons que la direction élabore une procédure claire en regard des situations problématiques impliquant un prof et une étudiante ou un étudiant. En d'autres mots, si vous êtes menacé par une étudiante ou un étudiant, que devez-vous faire et qui devez-vous contacter ?

## 5- Plan d'optimisation des techniques

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a amorcé un *Plan d'optimisation des programmes de formation professionnelle et de formation technique* qui touche une dizaine de DEC du Cégep de Trois-Rivières. Il se pourrait que des programmes soient fusionnés en partie ou au complet, par exemple Techniques de travail social et Techniques d'éducation spécialisée. Nous avons très peu d'information sur les visées de cette optimisation et nous avons constaté que la direction n'en sait pas davantage.

## 6- Développement de la recherche

Un des chantiers d'avenir pour les cégeps concerne la recherche. Sur le terrain, le cégep a déjà trois centres de recherche, mais nous devons faire notre place aux côtés des universités dans les divers domaines de la recherche qu'elles couvrent déjà. Le syndicat des profs veut suivre l'évolution de ce dossier entre autres par rapport au statut des profs qui sont libérés pour être des chercheurs.

## 7- Diverses précisions

Nous avons réitéré notre position contre le dégel des frais de scolarité. Toutefois, le d.g. nous a répondu qu'il ne prendrait pas position publiquement. Pourquoi ne veut-il pas appuyer les demandes de nos propres étudiants?

De plus, nous avons mis en cause l'efficacité du volet « plan de cours » de SIGES parce que nous ne voyons aucune justification de ce travail administratif. Malheureusement, la direction ne comprend pas notre mécontentement et elle n'a pas l'intention, à court terme, de changer la situation.

Finalement, nous avons affirmé notre colère contre les travaux de construction au pavillon des Sciences, dont le bruit empêche d'enseigner. Nous ne comprenons pas comment travailler dans ces conditions, ni pourquoi personne ne nous informe avant notre premier cours. Leur réponse : les travaux de décontamination des sols ont connu des retards. La bonne nouvelle : ils sont presque terminés.

Pour conclure, lors de la prochaine assemblée générale, le vendredi 23 septembre à 15 h 15 au Centre social du pavillon des Humanités (HC-1000), les priorités de travail syndicales 2011-2012 seront débattues. Évidemment, des ajouts pourront être apportés. Il est également important de noter que ces priorités ne sont pas exhaustives, qu'elles n'excluent pas tous les autres dossiers quotidiens comme l'application de la nouvelle convention collective.



La nouvelle succursale de CoopSCO a ouvert ses portes dans nos locaux cette session. L'an dernier, un comité de suivi composé de quatre profs et de quatre étudiants a rédigé et présenté une « *Déclaration de principe* » qui affirmait notamment la nécessité de favoriser une appropriation optimale par la communauté collégiale. Nous avons aussi appuyé leur candidature lors de l'appel d'offre. Ainsi, les statuts et règlements de l'organisme

ont été modifiés afin d'intégrer la succursale du Cégep. Deux postes seront ajoutés et réservés sur leur conseil d'administration : un poste pour le personnel de l'établissement (donc ouvert aux profs, au personnel administratif et autres employés du Cégep) et un autre poste pour une étudiante ou un étudiant. Si vous voulez vous impliquer, venez nous rencontrer au local du syndicat. Leur assemblée générale aura lieu le 29 septembre prochain.

